BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1709

35 – ILLE-ET-VILAINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Ventes et cessions

835 363 821 RCS Rennes.
MJC HOLDING.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 12500.00 EUR.
Adresse : 233, Rue de Châteaugiron, 35000 Rennes.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE MYJOBCOMPANY PARIS Société à responsabilité limitée au capital de 100.000 €uros Siège social : 233, rue de Châteaugiron – 35000 RENNES 837 874 882 RCS RENNES ET MJC HOLDING Société par actions simplifiée au capital de 12.500 €uros Siège social : 233, rue de Châteaugiron - 35000 RENNES 835 363 821 RCS RENNES AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 29/09/2026, La société MYJOBCOMPANY PARIS, société à responsabilité limitée au capital de 100.000 €uros, dont le siège social est 233, rue de Châteaugiron – 35000 RENNES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro 837 874 882, et la société MJC HOLDING, société par actions simplifiée au capital de 12.500 €uros, dont le siège social est 233, rue de Châteaugiron - 35000 RENNES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro 835 363 821, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société MYJOBCOMPANY PARIS par la société MJC HOLDING. La société MYJOBCOMPANY PARIS ferait apport à la société MJC HOLDING de la totalité de son actif, soit 1.327.624 €uros, à charge de la totalité de son passif, soit 2.370.591 €uros. La valeur nette des apports s'élèverait à (1.042.967) €uros. La société MJC HOLDING détenant la totalité des 10.000 parts composant le capital social de la société MYJOBCOMPANY PARIS, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. La fusion prendrait effet rétroactivement au 01/01/2026, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société MYJOBCOMPANY PARIS depuis le 01/01/2026 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société MJC HOLDING. La fusion sera réalisée le lendemain de l'expiration du délai d'opposition des créanciers de l'article R. 236-11 du Code de Commerce. La société MYJOBCOMPANY PARIS sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de RENNES au nom des deux sociétés le 30/09/2026 pour être annexé au registre du commerce et des sociétés. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-15 et R. 236-11 du Code de commerce, soit

trente jours à compter de la présente publication, devant le tribunal de commerce ou le tribunal des activités économiques compétent. Pour avis.

